

Il y a un an, les écoles, les collèges et les lycées fermaient. Les mois passés loin de l'école ont laissé des traces chez les élèves, plus profondes encore chez les lycéens qui vivent à nouveau une situation particulière depuis de nombreuses semaines. Prendre en charge les difficultés d'ordre divers créées par la période que nous vivons nécessiterait de bien meilleures conditions d'encadrement au quotidien : la possibilité d'heures en effectifs allégés, d'heures de soutien, des professeurs titulaires en service plein sur un établissement afin de pouvoir s'impliquer dans la vie de celui-ci, des surveillants en plus grand nombre. Ce ne sont pas les choix de notre gouvernement concernant l'Education : elle n'a pas été choyée, personne n'est dupe sur les techniques de communication ministérielle.

Pour donner une idée de la dégradation des conditions d'enseignement dans le département, nous vous proposons un rapide retour en arrière : à la rentrée 2017, le solde créations/suppressions de l'enseignement général et technologique était de plus 3 postes dans les collèges et plus 13 postes dans les lycées. Depuis, la réforme du collège finissant de s'installer et la réforme du lycée se mettant en place, notre département a perdu 30 postes en collège (alors qu'il y a entre 782 et 993 élèves de plus selon qu'on intègre ou non les élèves d' ULIS dans le décompte) et 22 postes en lycée alors que le nombre d'élèves est resté stable (+23).

Pour cette rentrée, dans les Landes, le solde créations-suppressions de postes est de zéro (et non de +1 comme prévu par le Rectorat) alors que les établissements du département accueilleront 481 élèves de plus.

Lors du CTSD, nous avons soulevé l'impact important de la réforme du lycée qui engendre des suppressions de postes, notamment scientifiques et fragilise la majorité des disciplines. Les enseignants vivent une période d'incertitude, source de stress chronique. Rassurez vous, tous ne sombreront pas dans le burn out, puisque la majorité des collègues ne sont pas dans le déni concernant les conditions de travail. Ils savent que les conditions d'enseignement se sont largement dégradées dans notre département, conséquence d'une politique de diminution des moyens masquée par des réformes.

La tension sur les effectifs dans certains collèges est déjà perceptible. Les seuils sont en effet presque atteints sans prendre en compte les élèves d' ULIS à inclure dans les classes. La FSU s'étonne du refus d'abonder d'ores et déjà les DGH en fonction de ce critère, comme recommandé par Mme la Rectrice en CTA. Des heures attribuées et réparties en février sont nécessairement mieux employées que des heures qui viennent s'ajouter, fin juin, à des répartitions de service déjà faites. Nous rappelons ici que la loi sur l'école de la confiance prévoyait une double inscription des élèves dans les classes et dans les dispositifs d'inclusion, double inscription que l'État n'est pas en mesure d'assumer ! La FSU dénonce également, sans relâche, les dispositifs ULIS qui dépassent le seuil préconisé des 10 élèves. Ils sont légions dans les Landes. L'argument invoqué du degré d'autonomie des élèves n'est qu'un cache-misère pour dissimuler la pénurie de moyens.

En lycée professionnel le regroupement systématique des demi-divisions de CAP dégradent les conditions d'apprentissage des élèves les plus fragiles. Ces classes de CAP permettent de diplômer des jeunes souvent en situation difficile au collège, elles permettent d'intégrer des élèves issus de Segpa et accueillent les élèves d'ULIS Pro. Faire des économies sur ces

formations, c'est prendre le risque de mettre ces jeunes en situation de décrochage alors qu'ils auraient besoin d'accompagnement de votre part.

La transformation d'heures poste en heures supplémentaires voulue par le gouvernement conduit à une augmentation des compléments de service. Elle n'est pas massive mais elle est présente. Exercer sur deux établissements constitue une dégradation évidente des conditions de travail. Ce n'est pas non plus sans impact sur le budget des enseignants dont la FSU souligne la faiblesse de la rémunération ; ce n'est pas non plus sans impact écologique car le véhicule personnel est bien souvent la règle pour les déplacements.

Concernant les AED et les AESH, la situation de précarité financière et professionnelle dans laquelle ils se trouvent n'a jamais été autant visible, l'injustice qu'ils ressentent quotidiennement jamais aussi grande. Les mouvements de mobilisation nationaux à venir, la semaine du 22 mars et du 8 avril illustrent l'urgence à prendre des mesures concrètes concernant la formation, la rémunération et les conditions de travail. Ils sont des personnels indispensables, soumis à de grandes responsabilités auprès des élèves à besoin particuliers notamment. Qu'en est-il de la revalorisation financière ? Quand va-t-on répondre à la demande urgente de prorogation des contrats renouvelés 5 fois ? Quelles perspectives pour ces personnels aujourd'hui maltraités par l'administration ?

Dans le 1er degré tout comme dans le 2nd degré, le fonctionnement par PIALs est très problématique : l'administration vient de recruter des AESH afin que chaque élève en situation de handicap puisse bénéficier d'un accompagnement à hauteur de ses notifications. La FSU ne peut que s'en féliciter. Néanmoins, ce recrutement intervient à un moment où les accompagnements sont mis en place, et la volonté de l'administration de donner à chaque élève sa quotité oblige les équipes à défaire des binômes accompagnant/accompagné qui fonctionnent, qui apaisent les élèves et leur permettent d'être dans les apprentissages de façon efficiente. Cela implique également plusieurs accompagnants pour un même élève. On pourrait y voir une forme de maltraitance pour les personnels, les élèves et les équipes.

Concernant l'organisation du temps scolaire dans les écoles landaises, de nombreuses collectivités font la demande de dérogation pour revenir à un rythme scolaire de 4 jours. Cela représenterait 118 écoles supplémentaires qui seraient organisées sur une semaine à 4 jours à la rentrée 2021. La FSU a été très critique sur la réforme des rythmes de 2013 qui, partant le plus souvent des contraintes des collectivités territoriales et oubliant parents et enseignants, n'a pas atteint son objectif premier d'améliorer les apprentissages des élèves. Même si une majorité des enseignants, nationalement, s'est exprimée pour un retour à 4 jours, nous déplorons au niveau local que ces changements d'organisation du temps scolaire ne prennent pas avant tout en compte l'intérêt de l'enfant et qu'ils soient décidés sans réflexion sur l'aménagement de la journée et sans respect du rythme des enfants. Les décisions des collectivités sont essentiellement guidées par la réduction des aides apportées par l'État pour les temps périscolaires. Nous pensons que la suppression du mercredi matin à l'école pourrait engendrer pour certains enfants une matinée devant des écrans à la maison. Cela nous inquiète énormément. Quand l'intérêt des enfants sera-t-il remis au centre des décisions prises dans l'Éducation Nationale ?

Concernant le nouveau découpage des circonscriptions, le rééquilibrage des circonscriptions était nécessaire et surtout le fait qu'elles correspondent aux secteurs de collèges et aux EPCI .

Cependant, même si nous pouvons nous féliciter de la diminution du périmètre de la circonscription de Mimizan, cette dernière et la circonscription Mont de Marsan Haute Lande nous paraissent encore trop étendues pour permettre un travail de proximité de l'ensemble des acteurs et notamment pour les personnels RASED. Comment intervenir sur une zone aussi étendue lorsque les enveloppes budgétaires pour le déplacement ne le permettent pas ? Certaines zones reculées du département seront encore les grandes oubliées de notre territoire rural.

Nous profitons également de ce CDEN pour poser une question soulevée par les enseignants d'EPS : à quand la réouverture des gymnases pour l'EPS, les associations sportives, les clubs, pour nos jeunes qui en ont le plus grand besoin ? En effet, aucun foyer de contamination n'a été mis en évidence à cause de la pratique physique en intérieur qui respectait le protocole sanitaire. Bien que le sport soit considéré comme non essentiel aujourd'hui par les décideurs publics, nous continuons et continuerons à rappeler ses bienfaits multiples et divers : sociaux, éducatifs, sanitaires, ..

Nous voyons bien pour conclure que les dotations budgétaires vont à contresens des besoins de l'Ecole. A l'heure où les inégalités sociales, culturelles s'accroissent du fait du contexte sanitaire, le gouvernement poursuit sa feuille de route et réduit encore la voile.

Veillez croire, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN, en notre profond attachement au service public d'éducation

*La délégation FSU du CDEN : Cathie BLAIN, Sonia MOLLET, Frédéric LALANNE, Nicolas FAYEMENDY*